

Les agents périscolaires des écoles parisiennes en grève contre la précarité de leur statut

Les personnels d'animation de la ville de Paris demandent de meilleures conditions de travail et dénoncent un manque de moyens, pour accueillir les enfants aux besoins particuliers. La mobilisation débute alors que des enquêtes pour des violences, y compris sexuelles, dans les écoles parisiennes s'accumulent.

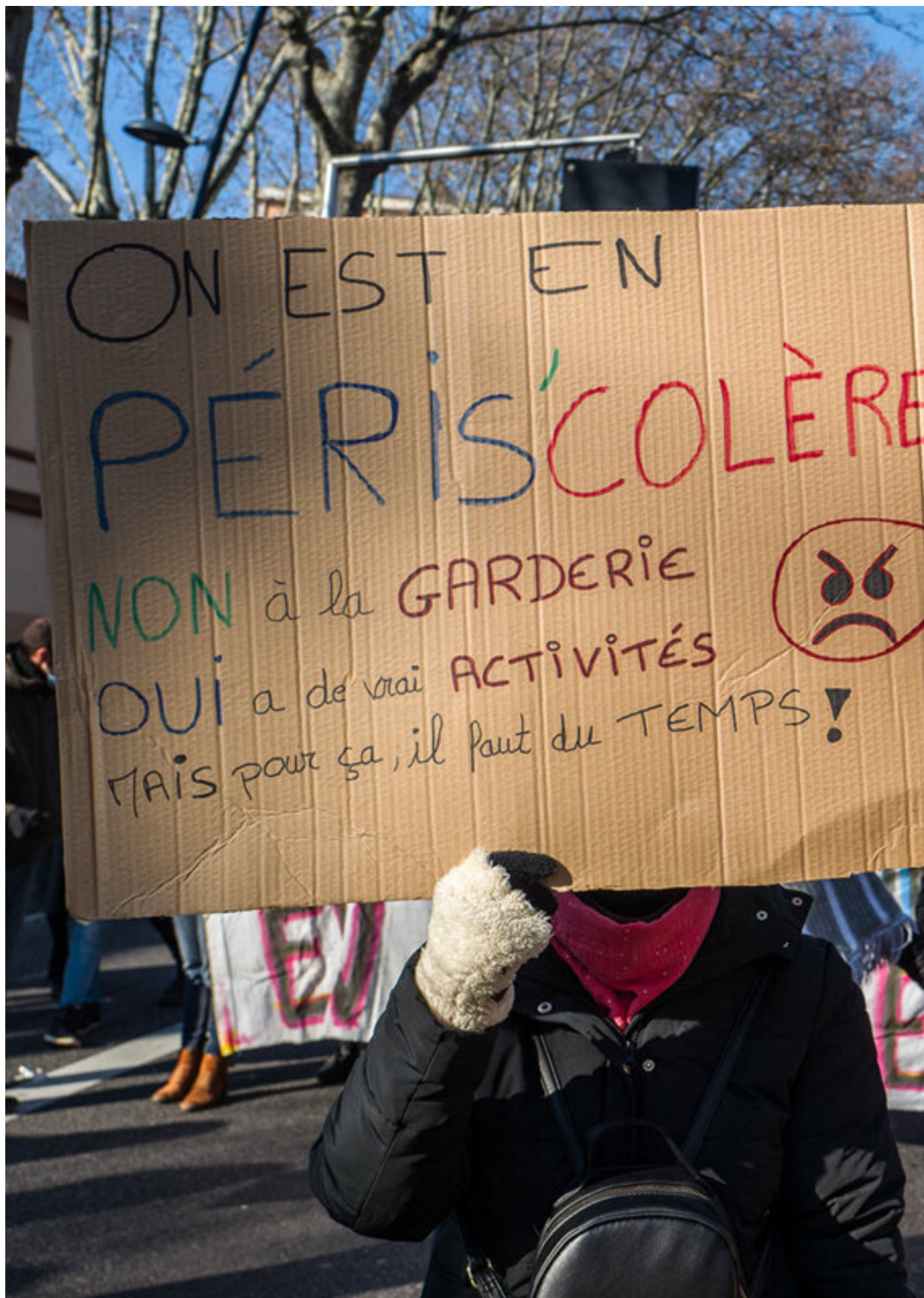
Inès Bennacer

9 novembre 2025 à 17h32

À l'appel du syndicat majoritaire Supap-FSU, de la CGT et de la CFDT, les professionnel·les qui s'occupent des temps de repas, périscolaires et extrascolaires dans les écoles de la capitale, se mobilisent à partir de lundi 10 novembre 2025 et pour près de deux semaines. « *Nous demandons un engagement réel de la ville sur tous les temps périscolaires : interclasses, extrascolaires, goûters...* », expliquent à Mediapart trois futures grévistes.

Les services interclasses, et notamment la cantine, seront fortement perturbés dans environ deux cents écoles parisiennes, selon les prévisions du syndicat.

« *Nos revendications ne sont pas nouvelles, mais nos besoins se sont aggravés avec le temps*, explique Nicolas Léger, cosecrétaire général du Supap-FSU. *Nous réclamons un recrutement massif de titulaires et la titularisation de milliers de vacataires, employés illégalement sur des postes permanents.* »



Agrandir l'image : Illustration 1

À Toulouse, le 27 janvier 2022, des agents du périscolaire manifestent, à l'appel d'une large intersyndicale (CGT, FO, FSU et Solidaires), pour réclamer une revalorisation de leurs salaires. © Photo Frederic Scheiber / Hans Lucas via AFP

Selon les chiffres du syndicat, en 2024, près de 8 500 agent·es d'animation étaient vacataires. Une précarité que le Supap-FSU juge intenable. *« Nos collègues non titulaires sont très mal rémunérés, avec des conditions de travail qui impactent lourdement leur vie personnelle. La ville de Paris fait preuve d'un cynisme implacable : elle préfère être condamnée par le tribunal administratif plutôt que de contractualiser massivement. C'est un choix politique »*, déplore Nicolas Léger.

Des annonces insuffisantes

Célia*, animatrice en maternelle, a été vacataire pendant sept ans au début de sa carrière avant d'être enfin contractualisée. Elle exerce depuis vingt-cinq ans. *« Ne pas titulariser du personnel, ce n'est pas un manque de moyens de la part de la ville, c'est une décision arbitraire qui pèse sur les agents. Pour la majorité des personnes qui occupent ces postes, c'est même leur activité principale »*, dénonce-t-elle.

Pour Mathieu*, responsable éducatif pour plusieurs établissements scolaires à la ville de Paris, cette situation est usante : *« Il est quotidien d'avoir des vacataires sur les temps du midi ou du périscolaire. Dans certaines équipes, on compte même jusqu'à sept vacataires : c'est énorme, et cela crée beaucoup de contraintes au quotidien qui, sur le long terme, dégradent nos conditions de travail. »*

En 2024-2025, lors de la précédente mobilisation, entre 200 et 250 écoles sur les 620 que compte Paris avaient fermé leurs portes. *« On le sait, c'est en luttant que nous parvenons à obtenir des avancées et à faire entendre nos revendications »*, confirme Chantal*, animatrice lecture en élémentaire.

Selon elle, le rapport de force instauré avec la mairie de Paris a permis quelques progrès, mais ceux-ci restent très en deçà des

besoins réels. Les équipes pointent notamment un taux d'encadrement non conforme et un taux de qualification insuffisant : « *Moins de 80 % des collègues disposent du diplôme du Bafa, et beaucoup sont vacataires.* »

Seize animateurs suspendus pour de possibles violences sexuelles

La grève des animateurs et animatrices s'inscrit dans un contexte lourd : les soupçons et les enquêtes pour des violences, y compris sexuelles, envers les enfants dans les écoles parisiennes s'accumulent ces derniers mois. Le 6 novembre, *Le Parisien* [a révélé](#) que dans trois affaires distinctes depuis la rentrée, trois professeur·es des écoles ont été suspendu·es par l'académie de Paris, à la suite de plaintes portant sur des faits présumés de violences sexuelles, dans les X^e, XIX^e et XX^e arrondissements. Mais depuis le printemps dernier, les mises en cause d'animateurs se sont elles aussi multipliées, de façon inédite, avec plusieurs plaintes déposées par des parents pour des suspicions de faits particulièrement graves. Le 25 novembre, un animateur de maternelle de 35 ans doit être jugé à huis-clos pour des agressions sexuelles sur cinq enfants, ainsi que pour harcèlement sexuel à l'encontre de deux collègues. D'après nos informations, sur l'ensemble de l'année 2025, la ville de Paris a décidé de seize suspensions pour de possibles faits à caractère sexuel. En juillet, Mediapart [a également révélé](#) qu'un animateur, tout juste décédé, avait amassé quantité de vidéos de femmes dénudées et d'enfants captées dans des habitations privées (notamment des douches) mais aussi dans une école du XII^e arrondissement – une découverte dont les familles et personnels n'ont été informés qu'après parution de notre article.

Voir plus

En 2024, après quatre jours de mobilisation, à la même période, la ville de Paris avait annoncé la création de plusieurs postes dans

différents secteurs. Interrogée, la ville n'a pas répondu à nos questions, mais sollicitée par *Le Parisien*, elle affirme « *porter la plus grande attention à la qualité des conditions de travail de ses agents* ». Et dans le cadre du dialogue social avec les organisations syndicales, « *avoir élaboré un protocole afin de répondre à leurs revendications* ».

« *Des avancées, oui, mais encore très partielles au regard de nos besoins qui ne cessent de s'accroître*, souligne Nicolas Léger. *Le problème reste le même si les nouvelles recrues ne sont pas formées.* »

Pas de moyens pour un accueil inclusif

Une des revendications principales porte sur l'accueil des enfants à besoins éducatifs spécifiques et en situation de handicap. Lors du temps d'interclasse du midi, sur l'année 2021-2022, 3 811 de ces enfants étaient reçus par le personnel d'animation. Trois ans plus tard, elles et ils sont 6 406 sur l'année.

Cette hausse alarme les professionnels. « *Nous manquons cruellement de formation pour les accueillir. De plus, nous n'avons ni les moyens humains, structurels ou encore économiques pour les accueillir décemment* », rapporte Nicolas Léger.

Pour Chantal, le problème est structurel. « *Il est évident d'accueillir ces enfants, mais il faut le faire dans de bonnes conditions, adaptées à leurs besoins. Si nous avons choisi ce métier, c'est parce que nous portons des projets pédagogiques forts, mais aujourd'hui, nous sommes incapables de les mettre en place.* »

À LIRE AUSSI

Dans l'animation, la grève est le révélateur d'un mal-être profond

23 décembre 2021

Son confrère Mathieu abonde : « *Dans ma structure, nous avons accueilli un enfant en grande difficulté pendant deux ans. Personne n'était formé pour l'accompagner. Une collègue avait été désignée pour s'en occuper, mais elle n'avait reçu aucune formation spécifique sur son handicap.* » Il poursuit : « *On peut bien sûr multiplier les animateurs, mais s'ils ne sont pas formés, cela ne sert à rien. C'est un échec de l'institution, qui ne garantit pas un accueil équitable pour tous les enfants.* »

Même expérience pour Célia : « *Je me souviens d'un petit garçon atteint de trouble autistique qui s'échappait souvent dans les couloirs, descendait les escaliers à toute vitesse... C'était dangereux. Mais comme nous n'étions que deux pour s'occuper de tout un groupe, nous ne pouvions pas être qu'à ses côtés. C'était frustrant de ne pas pouvoir l'accompagner comme il le faudrait.* » Aujourd'hui, toutes et tous réclament des formations diplômantes et qualifiantes au sujet du handicap. Bien plus que les quelques journées de sensibilisation actuellement dispensées. « *L'ambition de la ville sur l'inclusion est grande, mais les moyens ne suivent pas : manque de matériel, manque de personnel, baisse des budgets, moins de bus, moins d'outils...* », déplore Nicolas Léger. La journée de lundi permettra de mesurer l'ampleur de la mobilisation et donnera le ton pour les jours suivants.